



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI
DES EMBALLAGES ET PAPIERS



GUIDE

DE LA PRÉVENTION
ET DU TRI DES

DÉCHETS



BOUCLE NORD DE SEINE

LE TERRITOIRE COMPÉTENT POUR LA GESTION DE NOS DÉCHETS

L'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine exerce les missions relatives à la gestion des déchets pour ses communes adhérentes : Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne.

La collecte des déchets est assurée par des entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité. Le traitement est confié à deux syndicats intercommunaux disposant des outils industriels et du savoir-faire pour valoriser ces déchets : AZUR et SYCTOM.

L'EPT Boucle Nord de Seine coordonne les actions de prévention et de sensibilisation des habitants sur le tri des déchets. Ce guide vous donne toutes les consignes en vigueur sur votre commune pour gérer vos déchets.

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX

Chacun d'entre nous jette en moyenne 450 kg de déchets par an. Nous causons ainsi d'importants impacts, d'abord sur l'Environnement : gaspillage de ressources naturelles, réchauffement climatique pour extraire, fabriquer, transporter les produits, puis pour transporter et traiter les déchets. Nous générons également des coûts importants sur les budgets des communes et de l'EPT Boucle Nord de Seine pour collecter et traiter ces déchets selon les normes actuelles protégeant la santé humaine.

Alors pour réduire l'impact environnemental de notre consommation et maîtriser les coûts de gestion des déchets, voici les consignes : **réduire, réutiliser, recycler.**





Je RÉDUIS

J'ACHÈTE EN VRAC

Les emballages et sur-emballages représentent 60% du volume de nos poubelles. Pour des produits consommés en une semaine, les déchets, souvent plastiques, polluent pendant 4 000 ans l'Environnement. Il faut donc absolument réduire ces emballages, par exemple en utilisant des éco-recharges, des sacs ou emballages réutilisables et en achetant en vrac.

Je BOIS L'eau DU ROBINET

L'eau potable est déjà financée par nos impôts et se présente au robinet avec des qualités minérales et une sécurité sanitaire totale. Pourquoi acheter une eau presque similaire dans des bouteilles en plastique, vendue presque 300 fois son prix réel, et qui génère des millions de tonnes de déchets ?

J'ACCOMMODE LES RESTES

S'il était une nation, le gaspillage alimentaire serait le troisième pays le plus pollueur et émetteur de CO2 au monde (après les Etats-Unis et la Chine). Pour diminuer ces déchets, j'achète en faisant une liste de courses, en fonction de mes besoins et non des promotions, et je cuisine tout, en accommodant les restes (soupes, poêlées, pain perdu...).

Je LOUE OU J'EMPRUNTE

Certains objets utiles ne nous servent qu'exceptionnellement (appareil à raclette, perceuse, taille-haie...); alors pourquoi les acheter pour s'en servir qu'une à deux fois par an ? Ces objets sont en location dans les magasins spécialisés, sur Internet, ou sur des sites de location entre particuliers.

Je COMPOSTE

Le compostage réduit les déchets de cuisine et de jardin, en évitant que ces déchets, composés à 80% d'eau, soient transportés et incinérés ! Je peux demander à la mairie un lombric-composteur pour l'intérieur, ou un composteur de jardin, ou encore participer à un composteur collectif dans l'immeuble ou le quartier. Je récupère ensuite un compost, utile et efficace pour protéger et nourrir mes plantes.



Je RÉUTILISE

Je FAIS RÉPARER

La panne d'un appareil peut provenir d'une petite pièce défectueuse. Il suffit de la remplacer plutôt que de racheter du neuf ; j'évite ainsi de générer des déchets et des dépenses inutiles. Certains magasins proposent des services de réparation, des associations ou ressourceries organisent également de façon ponctuelle ou pérenne des repair café ou des repair days.

Je DONNE OU JE VENDS

Si l'objet n'a plus beaucoup de valeur marchande – ou si je préfère donner que vendre – et qu'il est dans un état correct et peut encore servir, il fera peut-être un heureux amateur. Je peux en faire don via une ressourcerie, un site Internet, une collecte ponctuelle, un magasin d'économie sociale généraliste ou spécifique .

Si l'objet est en bon état et peut être utile à d'autres je peux le revendre via une brocante, un magasin d'achat-vente ou de dépôt-vente, un site Internet.



LES EMBALLAGES ET PAPIERS



Bouteilles et flacons en plastique



Canettes, bidons, boîtes, barquettes en métal



Cartons, cartonnettes, briques



Journaux, prospectus

+ NOUVEAU

Tous les emballages en plastique et en métal.
Tous les papiers.



Vides et en vrac
dans les bacs jaunes
ou les conteneurs
enterrés
emballages



COLLECTE

le jeudi matin

Bac à sortir
avant 6h du matin



Les bouteilles,
pots et bocaux
en VERRE



Vides et en vrac
dans les conteneurs
à verre



A déposer
entre 7h
et 21h pour
éviter les
nuisances
sonores



Je jette
CE QUI RESTE
après le tri



COLLECTE

Pour les maisons :
lundi, vendredi

Pour les immeubles :
lundi, mercredi, vendredi

Bac à sortir avant 6h du matin



Dans les bacs à
couvrete vert
ou les conteneurs
enterrés
ordures ménagères





LES APPAREILS
électriques et électroniques
batteries, piles, ampoules



En magasin
dans les bacs de recyclage
ou lors de l'achat d'un
appareil neuf.

Ou à la déchèterie.



LES ENCOMBRANTS

Mobiliers usagés, matelas,
appareils électroménagers,
emballages volumineux,
cartons



Collecte
Premier mardi de chaque mois

Sortir les encombrants **entre 20h la veille et 6h du matin** le jour de collecte, sans gêner le passage des piétons et l'accès aux conteneurs enterrés.

Ou à la déchèterie de Gennevilliers.



LES PRODUITS TOXIQUES

Produits chimiques de bricolage,
de jardinage, d'entretien auto,
batteries, huile de vidange,
carburants, radiographies,
mercure, huiles de fritures



**A la déchèterie
de Gennevilliers**

93 rue des Caboeufs, Gennevilliers.

Accessible avec un badge
à télécharger sur
www.syctom-paris.fr

Du lundi au samedi
7h-12h / 13h30-18h30
(19h30 d'avril à octobre).
Le dimanche 9h-12h30.

Exceptés les 1er janvier, 1er mai
et 25 décembre.

Tél. : 09 77 43 10 03



LES BIODÉCHETS

Epluchures de fruits et légumes, thé, café, carton brun, fleurs fanées, branchettes.



Au compostage

La ville propose des lombricomposteurs à utiliser en intérieur ou des composteurs individuels ou collectifs.

Plus d'informations sur www.ville-genevilliers.fr

Ou contacter
Service Pôle Déchets
au 01 40 85 60 28.



LES TEXTILES, LINGES, CHAUSSURES

Vêtements, sous-vêtements, maroquinerie, serviettes, draps, torchons, rideaux et chaussures.



À la borne

Les bornes et points de dépôts sont identifiés sur www.ville-genevilliers.fr



LES MÉDICAMENTS non utilisés

Comprimés, pommades, crèmes, gels, sirops, ampoules, aérosols, sprays, inhalateurs de médicaments périmés ou non utilisés.



À la pharmacie

Ces médicaments sont à apporter dans n'importe quelle pharmacie. Sans les emballages, à déposer dans les bacs jaunes.





L'audace
d'une ville populaire



Pour plus d'informations concernant les
consignes de tri, les jours et horaires
de collecte ou la livraison-maintenance
des bacs :

Service Pôle Déchets
01 40 85 60 28
www.ville-genevilliers.fr



Ne pas jeter sur la voie publique - conception-cr ation ecoGESTIK



 comobilier ecosystem

CITEO

